

Objectif 09

Améliorer les stratégies de financement

Le maintien d'un financement durable destiné aux initiatives d'accès à la justice est un défi constant. Cette année a été marquée par un certain nombre d'annonces, de stratégies de financement créatives et de fonds ciblés destinés à ce que les projets d'accès à la justice soient financés adéquatement. Voici des exemples d'initiatives de financement.

Fondations juridiques

Les fondations juridiques de partout au Canada appuient des projets qui visent à améliorer l'accès à la justice, à mieux faire comprendre le système juridique au public et à fournir de l'information juridique. Ces fondations indépendantes versent plus de 44 millions de dollars en subventions chaque année. En plus des subventions habituelles versées dans chaque province et territoire, le Fonds d'accès à la justice, dirigé par la Fondation du droit de l'Ontario, appuie des projets d'un océan à l'autre. Le Fonds verse à des projets d'accès à la justice les montants des indemnités cyprès reçus à la suite

d'affaires judiciaires. Depuis 2009, le Fonds a reçu plus de 15 indemnités cyprès et a versé plus d'une centaine de subventions d'une valeur totale de plus de 15 millions de dollars.*

* Estimations fondées sur le site Web et les communiqués de presse de la Fondation. Les états vérifiés définitifs des actifs et des subventions de la Fondation ne sont pas encore disponibles. Ces estimations pourraient changer lorsque les données définitives seront connues.

Financement public

Pour la quatrième fois au cours des dernières années, le taux d'admissibilité à l'aide juridique a augmenté de 6



Croissance des tarifs et de l'admissibilité dans deux provinces

\$15
MILLIONS

accordés par l'entremise de décisions
cy-près exclusivement consacrées à
l'accès à la justice depuis 2009 par
l'entremise du Fonds d'accès à la
justice Fondation du droit de l'Ontario

\$44
MILLIONS

en subventions des fondations
des barreaux au Canada

cette année en Ontario. Le Québec a augmenté son taux d'admissibilité à l'aide juridique de 4,7 cette année et a également sollicité des propositions de projets d'accès à la justice qui seront financés au moyen d'un fonds de 500,000 \$. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a investi 16 millions de dollars dans des approches de collaboration destinées à accroître l'accès à la justice dans les affaires liées à la protection de la jeunesse, au droit familial et au droit civil. Au Yukon, le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes a annoncé le financement de cinq projets dirigés par la communauté. Du financement a été accordé par l'intermédiaire du programme de subventions Alberta Community Restorative Justice. Au Manitoba, en plus d'offrir gratuitement des services d'aide juridique aux personnes admissibles, le programme d'entente de paiement permet aux citoyens d'obtenir des services juridiques au taux de l'aide juridique plutôt qu'au taux du marché, dans certains cas.

Nouvelles stratégies de financement

Certains projets trouvent des façons de tirer le meilleur parti des fonds limités ou de partager les ressources.

En Nouvelle-Écosse, des étudiants en informatique de l'Université Saint Mary's ont conçu un outil Web destiné à aider les citoyens à préparer leur testament. En travaillant en partenariat avec l'université, les étudiants ont pu concevoir et lancer l'outil sans demander de financement supplémentaire. De nouvelles stratégies de financement de l'accès à la justice ont également été mises sur pied. En Colombie-Britannique, le Barreau a publié un rapport de son groupe de travail qui présente une vision des services publics d'aide juridique. Le Conseil des tribunaux administratifs canadiens utilise le sondage de l'accessibilité en vue de faciliter la prise de décisions sur le financement et l'attribution des ressources. Le programme de prêts-subventions du Barreau du Manitoba rembourse le prêt d'études des étudiants en droit qui choisissent de pratiquer dans les régions rurales où il existe une pénurie de services juridiques.